

GESTION DES RISQUES

Chiffres-clés essentiels réglementaires (Circulaire 2016/1 "Publication - banques" - Annexe 2)

	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
	<i>(in 1'000)</i>	
<u>Fonds propres pris en compte (CHF)</u>		
Fonds propres de base durs (CET1)	426'034	404'683
Fonds propres de base (T1)	426'034	404'683
Fonds propres totaux	426'034	404'683
<u>Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)</u>		
RWA	2'384'356	2'257'593
<u>Exigences minimales de fonds propres (CHF)</u>		
	190'748	180'607
Ratio de fonds propres basés sur les risques (en % de RWA)		
Ratio CET1 (%)	17.9%	17.9%
Ratio de fonds propres de base (%)	17.9%	17.9%
Ratio des fonds propres globaux (%)	17.9%	17.9%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant des fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019) (%)	2.5%	2.5%
Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	-	-
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	-	-
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle en qualité CET1 (%)	2.5%	2.5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture	9.9%	9.9%
Ratio-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	3.2%	3.2%
Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	0.0%	0.0%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.4%	7.4%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.0%	9.0%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.2%	11.2%
<u>Ratio de levier Bâle III</u>		
Engagement global (CHF)	6'515'047	5'245'296 *
Ratio de levier Bâle III (fonds propres en % de l'engagement global)	6.5%	7.7% *
<u>Ratio de liquidités (LCR)</u>		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	878'245	852'781
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	499'409	467'548
Ratio de liquidités LCR (en %)	175.9%	182.4%
<u>Ratio de financement (NSFR)</u>		
Refinancement disponible stable (CHF)	4'369'072	-
Refinancement stable nécessaire (CHF)	3'581'055	-
Ratio de financement, NSFR (%)	122.0%	-

* Dans le calcul de ratio d'endettement selon l'art. 46 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFr) au 31.12.2020 les avoirs auprès de banques centrales dans toutes les monnaies selon les Cm 5 et 7 de l'annexe 1 de la Circ.-FINMA 2020/1 "Comptabilité – banques" sont exclus (Communication FINMA sur la surveillance 02/2020 du 31.03.2020 et 06/2020 du 19.05.2020).